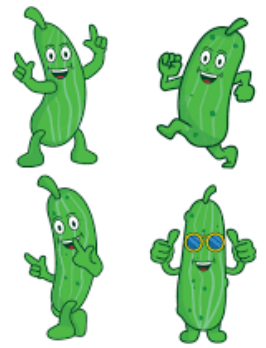




FRANCE
PARKINSON



2024



Bienvenue aux nouveaux arrivants de notre antenne

L'article du mois : la fête de la musique

Notre antenne aux journées des aidants

Prochainement à Péronne le village des aidants Participation de l'antenne

Quelques photos de notre sortie du 4 juin

Notre repas champêtre annuel

Proposition d'un échange de savoirs pour septembre

Le point sur nos activités : les dates d'arrêts avec les vacances et les dates reprises



aux nouveaux
arrivants !

Nathalie Duweltz d'Hermies

Valérie Delommez de Combles





L'article du mois

21 juin

Jack Lang, ministre de la Culture, nomme Maurice Fleuret au poste de directeur de la musique et de la danse. Maurice Fleuret applique ses réflexions sur la pratique musicale et son évolution et pose les fondements d'une nouvelle conception : *"La musique sera partout et le concert nulle part » !*

En 1982, une grande enquête sur les pratiques culturelles des Français est menée par le service des études et de la recherche du ministère de la Culture et dévoile que cinq millions de personnes, dont un jeune sur deux, jouent d'un instrument de musique alors que les manifestations musicales organisées jusqu'à présent ne concernent qu'une minorité de Français. De ce fait, Jack Lang, Christian Dupavillon, architecte-scénographe, membre de son Cabinet et Maurice Fleuret en déduisent que le paysage de la pratique musicale en France reste à découvrir. Alors, ils imaginent une grande manifestation populaire qui permette à tous les musiciens de s'exprimer et de se faire connaître. C'est ainsi que **la première Fête de la musique est lancée le 21 juin 1982**, jour symbolique du solstice d'été, le plus long de l'année dans l'hémisphère Nord.

La Fête sera gratuite, ouverte à toutes les musiques « sans hiérarchie de genres et de pratiques » et à tous les français...

Le résultat dépasse toutes les espérances. Des milliers d'initiatives ont lieu dans toute la France. Les musiciens s'installent partout dans les rues, les squares, les kiosques, les cours, les jardins, les gares, les places, etc., et des milliers de personnes déambulent dans la rue jusque tard dans la nuit, dans une atmosphère bon enfant

La Fête de la musique commence à s'exporter en 1985, à l'occasion de l'Année européenne de la Musique et se développe dorénavant dans le cadre d'une charte, « La Fête Européenne de la Musique », signée à Budapest en 1997, et ouverte à tous les nouveaux partenaires souhaitant s'y associer. Les principes de cette charte s'appliquent désormais à tous les pays, y compris hors d'Europe, qui souhaitent s'associer à la Fête de la musique.

En moins de dix ans, la Fête de la musique est reprise dans quatre-vingt-cinq pays, sur les cinq continents.

Succès international, phénomène de société, un timbre-poste lui est consacré en 1998. En 2017, plus de 120 pays dans le monde participaient à la Fête de la musique.

La Fête de la musique est aussi porteuse des nouvelles tendances musicales : renouveau des musiques traditionnelles, explosion des musiques du monde, développement des chorales, apparition du rap, de la techno, des musiques urbaines, etc.

Elle entre dans les prisons, partage la vie des malades et du personnel de l'hôpital, rapproche les établissements scolaires de la musique, établit des liens et des

échanges entre la ville et ses périphéries, irrigue les communes rurales, valorise le travail d'un individu, d'un groupe, d'une association ou de toute une communauté.

La Fête de la musique favorise ainsi naturellement la visibilité et l'accès aux pratiques artistiques et culturelles et manifeste chaque année sa capacité à évoluer et à se pérenniser. Issue du ministère de la Culture, la Fête de la musique s'épanouit et se diffuse dans l'espace public, avec le public et pour le public.



L'orpéa se nomme dorénavant Emeis

Notre antenne a participé aux journées des aidants au sein des 2 établissements de St Quentin et Péronne

JOURNÉE DES AIDANTS

À LA RÉSIDENCE SAINT-FURSY

mercredi 29 mai à partir de 14h00

AU PROGRAMME :

Conférences :

- 14h00 à 15h00 : France Alzheimer
- 15h00 à 16h00 : France Parkinson
- 16h00 à 17h00 : Plateforme de répit en salle de restauration

Ateliers :

- 14h00 à 15h00 : Qi Gong par Jannick Del Mistro
- 15h00 à 16h00 : Yoga par Clémentine Ferra-Bruant
- 16h00 à 17h00 : Sophrologie par Juliette Hanquez

17h00 : Goûter convivial



Notre antenne au Village des aidants de Péronne avec Delphine, Martine, Philippe et Brigitte Vous pouvez nous rejoindre le 19 juin de 14h à 18h

Un Village des aidants est organisé les 19, 20 et 21 juin à Péronne, Amiens et Saint-Riquier, pour informer les aidants, les soutenir et les accompagner dans leurs démarches.

la compagnie des aidants

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Village des aidants

Retrouvez-nous
Mercredi 19 juin
de 14h à 18h
Parvis de l'historial Péronne

Jeudi 20 juin
de 9h à 17h
Parvis de la maison de la culture
AMIENS

Vendredi 21 juin
de 14h à 22h
Place de l'église
SAINT-RIQUIER

Être aidant(e), c'est...

- s'occuper de son conjoint, de son parent, de son enfant, d'un ami ou même de son voisin dans la gestion de son quotidien
- être aux côtés d'un proche en situation de handicap, malade et/ou âgé pour l'accompagner dans son parcours de soins

Gratuit et ouvert à tous

www.lacompaniedesaidants.org
www.somme.fr/village-aidants

Retrouvez-nous sur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Santé et de la Prévention

ARS
Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France

AMIENS

MDPH
80
Maison Départementale des Personnes Handicapées

SAINT-RIQUIER
Ville de Saint-Riquier

SAINT-RIQUIER

NESLE

ATTENTION

Initialement prévu à Nesle, le village des aidants est déplacé à Péronne parvis de l'historial

Chef de file de l'action sociale et des solidarités, le Département de la Somme s'engage pour que les personnes en situation de handicap et les personnes âgées bénéficient d'un accompagnement de qualité. Il a à cœur d'améliorer les conditions de vie et de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les domaines (emploi, scolarité, logement, culture, sport, etc).

Dans ce contexte, les proches aidants jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne et dans l'accompagnement des personnes aidées. Les aidants sont des piliers de la société et doivent être accompagnés dans l'exercice de ce rôle. Aujourd'hui, on estime à environ 10 millions le nombre d'aidants en France. Derrière ces chiffres se cachent autant de situations différentes et de besoins individuels. C'est pour les soutenir et les assurer de son engagement que le Département de la Somme et ses partenaires organisent le Village des aidants.

Le Département de la Somme s'associe à la Compagnie des aidants pour aller à la rencontre des proches aidants. Trois Villages des aidants seront organisés les 19 juin à Péronne, 20 juin à Amiens et 21 juin Saint-Riquier pour apporter des informations utiles, échanger et faire connaître les actions et les ressources sur le territoire.

Un relaying assuré par des professionnels sera proposé aux aidants sur place pendant les deux jours pour leur permettre de participer et de profiter pleinement des activités.

Le Village des aidants proposera différents stands pour les aidants et les aidés, autour des thématiques suivantes :

- solutions de proximité
- informations sur le statut d'aidant
- aides sur les démarches administratives
- soutien moral et écoute
- animations

Programme du 19 juin 2024 à Péronne

Sur le parvis de l'historial

De 14h à 18h – Stands et caravane « Tous aidants »

Sur le Village des aidants, nombreuses activités gratuites pour l'aidant et la personne aidée (en situation de handicap, âgée) : atelier floral, massage des mains, sensibilisation aux bilans de santé, stands d'informations sur les aides existantes avec un accompagnement de la personne aidée possible (relaying)

À 17h – Ciné-débat Ciné-débat « Au-delà des mots : paroles de proches aidants » sur inscription sur Somme.fr

Quelques photos de notre sortie du 4 juin

Et il faut le préciser sous le soleil !!!



b
Accueil au jardin des
plantes d'Amiens par
notre guide



Les hommes sont déjà fatigués
mais les femmes résistent !!!



Photo de groupe sur le pont des Australiens



Après l'effort le réconfort au bistrot des saveurs de Fluy



Accueil par la propriétaire du château de Creuse







Participation 13€/ personne

Il est encore temps de vous inscrire cette semaine

Vous pouvez vous garer sur le parking de la mairie J'ai mis 12h15 pour que la sortie des écoles soit terminée



Dans le cadre de nos échanges de savoirs, Nathalie nous propose cet atelier
 Nous pouvons l'envisager en septembre Si vous êtes intéressés merci de m'en
 informer



COMITÉ 80
Somme Est



ATELIER ECHANGE DE SAVOIRS

CRÉATION TABLEAU 3D

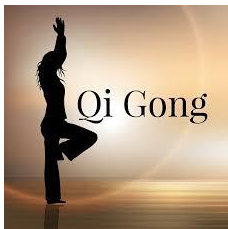
Technique pour réaliser des créations en images 3D et donner du volume aux images.



MATÉRIEL ET FOURNITURE

- Image en plusieurs exemplaires (4 à 6 selon la complexité de l'image et l'effet 3D souhaité)
- Cutter de précision
- Petit ciseau pointe incurvée
- Tapis à découper
- Colle en spray
- Silicone transparent
- Vernis en aérosol (facultatif)
- Cadre bois 3D

Vacances scolaires, point sur les activités



Reprise des séances le lundi 9 sept 14h00 salle des fêtes de Combles. Jannick vous propose soit de maintenir 1 séance par semaine d'1h ou 2 séances/mois plus longues avec une plage de relaxation après la pratique Merci de m'informer rapidement de votre choix Je trancherai à la majorité.



GYM

Dernier cours de Gym Mercredi 3 juillet
Reprise le mercredi 4 septembre 14h30 à Ginchy



Les cours de danse se poursuivent toutes les semaines à Péronne en juillet. La salle sera fermée en Août, les cours seront peut-être suspendus si nous ne trouvons pas un autre lieu sur Péronne .



Dernière rencontre le vendredi 28 juin en libre échange
Reprise le vendredi 27 septembre de 10h à 12h Maison de quartier de Péronne

GROUPE DE PAROLE



Voir proposition de Nathalie dans les pages précédentes.
Pensez à vous inscrire .Je reverrai avec vous pour une date



Je vois pour trouver une diététicienne pour une rencontre en oct



Si vous avez des souhaits de sorties, veuillez me les formuler



Mais je resterai à votre écoute si besoin en juillet et août